Où déposer son dossier

Les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire et déclarations préalables) sont à déposer **en Mairie :**

- soit directement sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme à l'adresse suivante **bit.ly/urbanisme-GB**

- soit directement **à l'accueil du service Urbanisme en Mairie Annexe** - 4 rue de l'Ancien Théâtre - 1er étage sauf le lundi matin et mercredi après-midi,

- soit **par courrier avec accusé réception** à l'adresse suivante : Mairie de Belfort - service Urbanisme - place d'Armes 90020 Belfort Cedex.